

Consultation virtuelle avec les États membres de la région Afrique

ANUE-4. Résolution 1. Moyens novateurs de parvenir à une consommation et une production durables

29 Septembre 2020

Compte-rendu

I. Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion comprenait la présentation de l'état d'avancement de l'inventaire des politiques cohérentes en matière de produits, qui a été enrichie par la présentation de l'expérience de la Côte d'Ivoire comme étude de cas. De même, des exemples de bonnes pratiques de conception de produits et de services furent présentés.

Au cours de la réunion, une concertation participative a permis d'aborder les thèmes suivants :

1. Politiques relatives aux produits

Dans quelle mesure les politiques relatives aux produits dans votre pays ont-elles contribué à préserver l'environnement ?

Quelles sont les conditions propices à un impact plus élevé des politiques produits ?

Comment créer plus de cohérence entre les politiques produits ?

2. Pratiques de conception innovantes de produits et services

Comment votre pays réussit-il à identifier et à adopter des pratiques de conception innovantes de produits & services, qui minimisent les impacts nocifs sur l'environnement ?

Quelles sont les exigences pour mettre en œuvre, reproduire et promouvoir la généralisation de telles pratiques de conception ?

3. Rôle du PNUE et de la communauté internationale

Quel rôle le PNUE, le système des Nations unies et la communauté internationale dans son ensemble devraient-ils jouer pour combler les lacunes et répondre aux défis mis en évidence au cours des discussions précédentes ?

L'ordre du jour est disponible à *l'annexe 1*.

II. Les Participants

Les représentants des États membres et institutions suivants ont participé : Algérie, Bénin, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Ile Maurice, Niger, Sao Tome & Principe, Sénégal, Tunisie, ainsi que des représentants du PNUE et du CSIR.

La liste des participants figure à *l'annexe 2*.

III. Organisation de la réunion

La réunion s'est déroulée en français à l'aide de la plateforme Zoom. La réunion s'est tenue à 10h00 GMT le mardi 29 septembre 2020.

3.1 Bienvenue

L'accueil, les remarques introductives et la modération de la réunion en général, et de la discussion interactive avec les États membres en particulier, étaient à la charge de Claire Thiebault, de la Division Economie de l'ONU Environnement et de Samba Thiam, Bureau de liaison en Ethiopie de l'ONU Environnement.

Claire Thiebault introduisit également les objectifs de la session, les résultats attendus pour éclairer la discussion de l'ANUE-5 ainsi que le concept de "politiques produits" sur lequel se concentre la réunion d'aujourd'hui.

3.2 Inventaire des politiques cohérentes en matière de produits et des bonnes pratiques de conception dans la région Afrique.

Claire Thiebault, de la Division Economie du PNUE a présenté l'inventaire des politiques globales et cohérentes de consommation et de production durables, dont le résumé est présenté ci-dessous :



En outre, deux exemples de bonnes pratiques de conception innovantes recueillies à ce jour ont été présentées, à savoir les fournisseurs de Kampala Jellitone (Ouganda) et Champion Shoes - Thika (Kenya).

3.3 Résultats

Une transcription des commentaires des participants pour chaque question est disponible en *Annexe 3*. Les résultats sont résumés ci-dessous.

Politiques relatives aux produits

Dans quelle mesure les politiques relatives aux produits dans votre pays ont-elles contribué à préserver l'environnement ?

Quelles sont les conditions propices à un impact plus élevé des politiques produits ?

Comment créer plus de cohérence entre les politiques produits

- Il s'agit **promouvoir et surtout mettre à l'échelle les initiatives les plus efficaces** – qui pour le moment restent souvent au stade de "démonstration", tout en les ancrant au niveau local autant que possible (par exemple, les initiatives relatives au compostage, transformation de matières plastiques (recyclage, transformation), etc.).
- On note à Maurice, les initiatives liées à l'interdiction des produits en plastique à usage unique. Dans le domaine agricole des provisions existent pour le recyclage de bidons de pesticides et la promotion de l'agriculture écologique, bio, etc. Le compostage des déchets et la réduction des emballages non recyclable sont fortement encouragés, comme la promotion des produits locaux - notamment à travers le standard local MauriGAP pour un agriculture saine et durable.
- **Promouvoir au niveau régional des codes de pratiques/standards pour les produits avec une dimension environnementale forte** est importante – ces normes et standards n'existent pas encore en Afrique.
- **Les écolabels sont utiles pour rendre plus compétitifs** les produits à base de matériaux recyclés. Comment évaluer dans quelle mesure ces labels contribuent à la compétitivité ?
- **Les politiques produits ne mettent pas suffisamment l'accent sur la qualité du produit ni de les modes de consommation.** La sensibilisation des décideurs sur l'importance de ces deux aspects est certainement une priorité.
- Il manque des outils de pilotage. **Des références pour la région Afrique, ainsi que des systèmes de suivi et d'évaluation sont nécessaires pour mesurer les impacts des politique produits.**
- La mise en œuvre des plans d'action sectoriels demeure compliquée, notamment à cause du manque de financement pour compléter les financements de l'Etat.
- Développer des **approches sectorielles intégrées** sont efficaces.
- **La pression internationale, à travers les conventions internationales** permet aux pays de comprendre les impacts nocifs potentiels, prioriser et traduire les interdictions internationales dans le cadre de politiques nationales. Exemple : à Maurice, la Convention de Minamata a permis l'interdiction des produits contenant du mercure sur l'île.

- En Cote d'Ivoire, l'interdiction des sacs plastiques a créé un engouement au sein des SMEs. Des clusters de SMEs vertes actives dans le recyclage sont nés.
- **L'éveil d'une conscience, d'un civisme écologique** est clé pour améliorer l'impact des politiques produits.
- **De larges consultations sont essentielles** pour établir une feuille de route sur l'économie circulaire pertinente, et aborder le volet de la gestion des déchets sous l'angle de l'économie circulaire.
- **Il est important de démontrer que produire (produits et services) de manière durable est une stratégie économiquement viable**, pour encourager davantage les entreprises.

Pratiques de conception innovantes de produits et services

Comment votre pays réussit-il à identifier et à adopter des pratiques de conception innovantes de produits / services, qui minimisent les impacts environnementaux nocifs?

Quelles sont les exigences pour mettre en œuvre, reproduire et promouvoir la généralisation de telles pratiques de conception ?

- A Maurice, il existe des fonds de recherche qui sont disponibles auprès d'organismes de financement nationaux et régionaux qui favorisent les innovations. Par contre, la dimension environnementale n'est pas prise en compte dans l'attribution des fonds. Seul le potentiel économique est considéré.
- **Manque de données disponibles et de compétences pour effectuer des analyses basées sur le cycle de vie et évaluer les impacts des pratiques de conception.** A Maurice, des recherches plus poussées sont indispensables, mais les fonds de recherche sont limités à court terme seulement (3 ans maximum).
- Les plans d'aide aux agriculteurs pour les accompagner à adopter de nouvelles technologies visant à minimiser les effets sur l'environnement ont été très utiles.
- En Algérie, une réglementation conditionne depuis 2006 la mise en exploitation des entreprises avec la réalisation préalable d'études d'impacts et de dangers. Des audits environnementaux aussi sont obligatoires pour les entreprises en activité.
- **Un inventaire complet des innovations vertes serait utile** pour s'y appuyer et favoriser l'adoption de politiques accompagnant l'innovation et plus largement des politiques de produits et de consommations durables.
- Souvent l'innovation repose sur les pouvoirs publics uniquement – comment motiver les entrepreneurs eux-mêmes ? A travers une **fiscalité incitative**.
- Une approche intégrée au niveau sectoriel est importante ; le renforcement des capacités des acteurs également.
- **Au vu des volumes de la commande publique dans la région, les achats publics durables** est un levier important pour encourager les entreprises à proposer des produits et services plus verts.
- En Algérie, depuis 2005, la présence de responsables environnementaux est obligatoire au sein des entreprises industriels. Ces délégués favorisent la prise en considération de la dimension environnementale lors de l'éco-conception des produits, services et process – en plus du souci de rentabilité.
- En Algérie, les produits à forte valeur énergétique sont plus chers que les produits énergivores. Même si les politiques encouragent l'éco-conception, la rentabilité n'est pas prise en compte systématiquement.

- **Manque de formation dans l'éco-conception, accès insuffisant aux techniques et technologies disponibles.**
- Politiques d'éco-étiquetages plus précises, plus ambitieuses pour informer les consommateurs de manière plus systématique sont nécessaires.
- Soutien nécessaire aux pays pour répondre non seulement à la demande nationale mais aussi aux exigences liées à l'export pour permettre aux entreprises de la région d'avoir des ambitions internationales.

Rôle du PNUE et de la communauté internationale

Quel rôle le PNUE, le système des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble devraient-ils jouer pour combler les lacunes et répondre aux défis mis en évidence au cours des discussions précédentes?

- PNUE : **faciliter la coopération Nord-Sud**, en fournissant des formations, un soutien financier pour la recherche à long terme et le renforcement des capacités des professionnels et des formateurs.
- PNUE doit permettre la création d'une base de données fiables sur l'environnement et une **plateforme de partage d'information** pour les acteurs de la protection de l'environnement.
- Un **soutien financier** pour la sensibilisation des méthodes de productions plus durables.
- PNUE : faciliter l'appui technique à l'élaboration ou à la relecture des politiques de promotion des produits et services innovants et durables.
- **Accompagner le secteur privé à capter des financements et l'intérêt des banques commerciales** pour soutenir des initiative vertes (gestion des risques pour les investissements verts).
- **Produire des études de base**, permettant de soutenir les décisions politiques nationales. Exemple : croissance verte et emplois verts.
- Production des **guides techniques**, comme par exemple sur les achats publics durables.
- Soutenir les pays à mettre les normes nationales à la hauteur des normes internationales pour accompagner les entreprises de la région dans leurs ambitions d'export.
- Mettre en place des programmes de formation comme les programme Switch Med pour soutenir les jeunes qui veulent s'investir dans les initiatives vertes.
- **Soutenir des actions de démonstrations** pour améliorer la visibilité des actions sur les CPD, et éveiller plus d'intérêt des bailleurs de fonds et encourager l'entrepreneuriat vert.

Prochaines étapes

Claire Thiebault - Administratrice de programmes associée, Division Economie du PNUE a remercié les participants pour leurs contributions et a indiqué qu'il était encore temps d'envoyer des contributions et des informations :

Pour soumettre des contributions supplémentaires en vue de la formulation de recommandations, contactez-nous avant le 12 octobre :

Ms. Claire Thiebault, Division Economie, Claire.Thiebault@un.org

Ms. Rhoda Wachira, Bureau Régional de l'Afrique, rhoda.wachira@un.org

Partagez des informations sur vos "politiques produits" nationales et des exemples de bonnes pratiques de conception, jusqu'au 30 octobre avec notre partenaire CSIR:

Dr. Valentina Russo, CSIR, Vrusso@csir.co.za

Mr. Lee-Hendor Ruiters, CSIR, NCPC-SA, Lruiters@csir.co.za

ANNEXE 1

Ordre du jour

10h – 10h05: Remarques introductives – *Claire Thiebault, Division Economie de l'ONU Environnement*

10h05 – 10h10: Presentation des objectifs de la session, de la Résolution 1 de l'ANUE-4 et des questions de consultation – *Claire Thiebault, Division Economie de l'ONU Environnement*

10h10 – 10h20: Aperçu de l'inventaire des politiques produits existantes en Afrique – *Claire Thiebault, Division Economie de l'ONU Environnement*

10h20 – 10h30: Exemples de bonnes pratiques de conception en Afrique – *Claire Thiebault, Division Economie de l'ONU Environnement*

10h00 – 11h25: Discussion interactive

11h25 – 11h30: Prochaines étapes et cloture

ANNEXE 2 - Liste des participants inscrits

NAME	COUNTRY	ORGANISATION	EMAIL ADDRESS
1. Alaki Veronique Koffi Epe Amari	Côte d'Ivoire	Ministry of the Environment and Sustainable Development	koffialaki@yahoo.fr
2. Wolfgang SANOU			sanouwolf@yahoo.fr
3. Elvita Limock			cocovillarodrigues@gmail.com
4. Ferdinand Sansan POODA	Burkina Faso		ateliertgf.1@gmail.com
5. Yassia Savadogo			yassia.savad@gmail.com
6. Gelsa Marila Carvalho Vera Cruz	Sao Tome & Principe	General Directorate for Environment (legal dir. Administration, cooperation, Evaluation and Environmental Impacts Assessments)	gelsacarvalho@yahoo.com.br
7. Blé Amandine Yao			amandineleketteyaoble97@gmail.com
8. Djoulatie Traore			djoulatieali.traore@yahoo.fr
9. Adelard Kazadi	DRC	Sustainable Development Department	jadelmut@gmail.com
10. Maurille ELEGBEDE	Benin	Ministry of Environment and Sustainable Development	melegbede@yahoo.fr
11. Boureima Ouedraogo			bissaboussanga@yahoo.fr
12. Elisa Tonda	France	UNEP	elisa.tonda@un.org
13. Abdelkader FERGUI	Algeria	Centre National des Technologies de Production plus Propre	a.fergui@cntppdz.com
14. Nelson CONGO	Burkina Faso	Office National du Tourisme Burkina(ONTB)	conelo99@yahoo.fr
15. Benoit Hugues NAGO	Côte d'Ivoire	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable / Direction de l'Economie Verte et de la Responsabilité Sociétale	hugues.nago@gmail.com
16. Innocent TANKOANO	Burkina Faso	2iE	innocent.tankoano@2ie-edu.org
17. Vimi Dookhun	Mauritius	University of Mauritius	v.dookhun@uom.ac.mu
18. Alain Serges Kouadio	Côte d'Ivoire	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	sergekouadio2015@gmail.com
19. Mme Issa Hamsatou Kailou	Niger	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable	hamsatou19@gmail.com
20. Léila Nakié SAMBARE ZERBO	Burkina Faso	National Agency for Renewable Energies & Energy Efficiency (ANEREE)	sambareleila@gmail.com
21. Becquet Polycarpe BATIONO	Burkina Faso	Ministère en charge de l'environnement	bationopoly@yahoo.fr
22. Albert COMPAORÉ	Burkina Faso	PAGE	albertantoine478@gmail.com

23. OUILY Hamidou	Burkina Faso	Association Jeunesse Solidaire pour le Développement Véritable (AJSDV)	ouily.h@yahoo.com
24. Dowo Evelyne Akeke	Côte d'Ivoire	Ministère De L' Environnement Et Du Développement Durable	evelyneakeke@gmail.com
25. Martin SAWADOGO	Burkina Faso	GRAAD Burkina	martin.sawadogo@graadburkina.org
26. Zenabou Segda	Burkina Faso	Women Environmental Programme Burkina	segdaorama@gmail.com
27. Luc OUEDRAOGO	Burkina Faso	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	ouedluc200@gmail.com
28. Corine Molye	Mauritius	Food and Agricultural Research and Extension Institute	cmolye@farei.mu
29. Gountiéni Damien LANKOANDE	Burkina Faso	GRAAD Burkina	damien.lankoande@graadburkina.org
30. Pierre SAWADOGO	Burkina Faso	CREDO	sawpet16@yahoo.fr
31. Arnaldo Massaco CUBI	Burkina Faso	ACRA	arnaldomassaco@acra.it
32. Nabil Hamdi	Tunisia	Ministère de l'Environnement	hamdienvironnement@yahoo.com
33. Abdelkader FERGUI	Algeria	Centre National des technologies de Production plus Propre - Ministère de l'Environnement	ferquiaek@yahoo.fr
34. Samba Harouna Thiam	Ethiopia	UNEP	samba.harouna@un.org
35. Chokri Mezghani	Tunisia	Ministère des affaires locales et de l'environnement	chokri.mezghani@yahoo.fr

NAME	COUNTRY	ORGANISATION	EMAIL ADDRESS
36. Elisa Tonda	France	UNEP	elisa.tonda@un.org
37. Samba Harouna Thiam	Ethiopia	UNEP	samba.harouna@un.org
38. Norah Mugita	Kenya	UNEP	norah.mugita@un.org
39. Claire Thiebault	France	UNEP	Claire.thiebault@un.org
40. Sylvia Munuhe	Kenya	UNEP	sylvia.munuhe@un.org
41. Rhoda Wachira	Kenya	UNEP	rhoda.wachira@un.org
42. Patrick Mwesigye	Kenya	UNEP	Patrick.mwesigye@un.org
43. Lee-Hendor Ruiters	South Africa	CSIR	lruiters@csir.co.za
44. Valentina Russo	South Africa	CSIR	vrusso@csir.co.za

ANNEXE 3 - Transcription des interventions

Première question : *comment des politiques globales et cohérentes ont-elles contribué à la protection de l'environnement dans votre pays ? Quelles sont les conditions propices à un plus grand impact de ces politiques et comment créer une plus grande cohérence entre les politiques ?*

Gountiéni D. Lankoandé : Au Burkina Faso, il y'a actuellement le plan d'action national EMAPE (lancé en juillet) qui vise à produire de l'or sans mercure. Pour les conditions plus propices.

Gountiéni D. Lankoandé : Pour plus d'impact, il faut à mon avis et c'est très important, de promouvoir et surtout mettre à l'échelle des initiatives très importantes, mais restées au niveau local (compostage, transformation de sachets plastiques, etc.). J'ajoute aux exemples, la transformation de matières plastiques en vêtements, objets de beauté, etc. Ce sont des belles initiatives, qui restent malheureusement dans leur stade "démonstration" Et il faudra donc voir comment les politiques produits peuvent prendre tout cela en compte. Le plan EMAPE contre le mercure dans les mines artisanales http://www.mercuryconvention.org/Portals/11/documents/NAP/PAN_EMAPE_Burkina-Faso_April2020_FR.pdf

Corine Molye : Je suis de L'île Maurice aussi. Il y a eu l'interdiction des produits en plastique à usage unique. Dans le domaine agricole il y a des provisions pour le recyclage de bidons de pesticides vides. Promouvoir l'agriculture écologique, bio, etc

Corine Molye : Beaucoup d'encouragement concernant le compostage des déchets et la réduction des emballages non recyclables. La promotion des produits locaux est aussi très encouragée. Un standard local MauriGAP pour une agriculture saine et durable.

Corine Molye : Des codes de pratiques/standard pour les produits avec plus d'emphasis sur l'environnement au niveau de L'Afrique.

Albert COMPAORE PAGE, Burkina Faso. Au Burkina Faso il n'y a pas à proprement parler de politique de produits propres en tant que tel. La politique Nationale industrielle qui a été élaborée avec l'appui de PAGE ne met pas suffisamment l'accent sur la qualité du produit ni de la consommation. C'est une question secondaire au plan politique et une sensibilisation des décideurs est certainement une priorité. Avec l'appui de SAG, une stratégie de symbiose industrielle a été élaborée mais n'a pas connu d'application, faute de moyen ou d'intérêt ? Je suis donc d'accord que la condition première est la prise de conscience de la nécessité de produire et de consommer propre.

Burkina Faso : Absence de normes et de standard. Il manque des références pour les politiques produits. Il manque des outils de pilotage. Système de suivi et évaluation nécessaire pour mesurer les impacts des politiques produits. Éliminer le mercure dans les mines d'or à travers un plan d'action.

Tunisie : collaboration dans le cadre de Switch Med. 2 plans d'action pour les secteurs : tourisme et agro-alimentaire. Mise en œuvre compliquée à cause du manque de financement.

5 Millions de USD = commande publique en Tunisie. Levier important. Critères d'achat prennent en compte les objectifs de DD. Critères basés sur le cycle de vie. Critères environnementaux et sociaux. Promotion de CPD dans les villes. Les communes aident à la transition. Principe de « pollueur-payeur ». Challenge de trouver des financements autres que de l'État.

Maurice : Exemple des produits contenant du mercure. En 2005, peu d'attention, Après Minamata Convention, intérêt augmenté. Suite à un inventaire national, rendu compte de l'impact de ces produits à Maurice. Ces produits ont été interdits ensuite à Maurice, du fait de l'impact positif sur la santé et l'environnement. Impact positif de ces conventions internationales. La pression internationale a permis de s'atteler au problème, en commençant par la compréhension des impacts nocifs.

Agriculture – promotion du recyclage des déchets, sensibiliser les gens/agriculteurs de réduire les déchets. + Interdiction des produits plastiques dans l'agriculture. Mise en place de poubelles dans les plantations pour récupérer les déchets. + Sensibilisation sur le compostage, et réduction des produits agro-chimiques à travers des standards (MauriGap).

Côte d'Ivoire : Interdiction des sacs plastiques. Initiative a créé un engouement au sein des PME. Création de clusters de PME vertes actives dans le recyclage. Écolabels importants pour rendre compétitifs les produits recyclés – à travers une fiscalité incitative. Appropriation, éveil d'une conscience/civisme écologique. Éducation environnementale est clé pour améliorer l'impact des politiques produits.

Senegal : Plan d'action depuis 2006. Réactualisation en cours. Initiatives sectorielles pour promouvoir des solutions durables. Exemple : tourisme. Label touristique pour labelliser les hôtels propres. Deux lois sur le plastique : 2015 – interdiction pour les sacs de < 3 microns. Nouvelle loi ensuite s'appuyant sur des approches circulaires. Dans le domaine du plastique, les lois permettent de soutenir des entreprises locales de papier pour remplacer le plastique désormais interdit.

Algérie : Depuis 2018, feuille de route sur l'économie circulaire. Large consultations pour l'établir. Important d'associer toutes les parties prenantes. Loi sur l'économie circulaire : aborder le volet déchets sous l'angle CE. Important de démontrer que produire durable permet de gagner de l'argent. Pas uniquement les produits durables, les services durables aussi. Labels qualité pour les services hôteliers. Question : comment ces labels contribuent-ils à la compétitivité ?

Deuxième question : *Quels ont été les progrès de vos pays dans l'identification des pratiques innovantes qui tiennent compte des impacts environnementaux ? Quelles sont les conditions pour reproduire ces bonnes pratiques ?*

Mauritius, Dr V Dookhun : Il existe des fonds de recherche qui sont disponibles auprès d'organismes de financement nationaux et régionaux qui favorisent le développement novateur, cependant, il n'y a aucun lien avec ces produits qui doivent être respectueux de l'environnement. Le concept est de savoir si le produit apporte un revenu.

Mauritius, Dr V Dookhun : l'établissement d'un impact sur le cycle de vie du produit nécessite beaucoup de données, d'outils analytiques, pour lesquels nous constatons beaucoup de lacunes dans les données et le manque de compétences pour effectuer l'analyse du cycle de vie et des évaluations d'impact sur le carbone.

Mauritius, Dr V Dookhun : L'intensification nécessite des recherches plus poussées et une évaluation d'impact. Mais les fonds de recherche sont limités à court terme seulement (3 ans maximum).

Corine Moloje : Avec des plans d'aide aux agriculteurs l'adoption de nouvelles technologies visant à minimiser les effets sur l'environnement ont été très utiles.

Abdelkader FERGUI : Faut voir aussi comment aider les branches et service Recherche développement au sein des entreprises, et améliorer la formation au sein de ses équipes ; en terme de control, l'algerie régleme depuis 2006 la mise en exploitation des entreprises avec un préalable de réalisation d'etudes d'impacte et de dangers, des audits environnementaux aussi sont obligatoires pour les entreprises en activités.

Albert COMPAORE, PAGE Burkina Faso : Un inventaire des innovations vertes, en particulier durant la pandémie de la COVID 19 est envisagée avec l'appui du BIT. L'intention est de concevoir une stratégie de mise à l'échelle des innovations; ce qui pourrait favoriser l'adoption de politiques formelles pour accompagner l'innovation et plus largement des politiques de produits et de consommations durables.

Gountiéni D. Lankoandé : L'identification des innovations se fait surtout par voie d'étude/recherche, notamment par les Think Tank/Centres de recherche, Bureaux, etc. Elle sont commandées par l'Etat et/ou ses partenaires. Certains centres le font aussi sur initiatives propres. Pour promouvoir ce les innovations et pratiques, dans les pays francophones, on a tendance à mettre l'accent sur la volonté politique.

Mise a l'échelle : dans le pays francophones, l'accent est mis sur la volonte politique. Il faut motiver les entrepreneurs eux-memes. Il faut sensibiliser les politique pour un cadre propice. Fiscalite pour encourager les entrepreneurs.

Burkina Faso : encourager les innovations vertes, surtout pendant la periode Covid19. Inventaire en cours. Esperons que cela suscitera a l'interet du gouvernement + politique de produits propre.

Senegal : Il faut une approche integree au niveau sectoriel. Renforcement des capacites des acteurs. Promouvoir les achat publics durables, qui est une base pour la transition vers le CPD. Renforcer l'implication du secteur prive. Role important a jouer. Le gouvernement doit les impliquer. Fiscalite verte fait partie de la feuille de route sur l'economie circulaire.

Cote d'Ivoire : creation d'un cluster de PME vertes. Diversite de filiers. Eco-conception des biens et service. Mise en place d'un decret sur la responsabilite societale des entreprises. Plans de DD obligatoire + reporting. Incite les entreprises a avoir de bonnes pratiques de conception. Comment mesurer l'impact de toutes ces initiatives ? Partage d'experiences tres utile.

Algerie : Depuis 2005, resp. environmental obligatoire au sein des industriels. Ces delegues favorisent la prise en compte des impacts environnementaux lors de l'eco-conception + souci de rentabilite.

Produits a forte valeur. NRJtique sont plus cher que le produits NRJvors. Meme si les politiques encouragent l'eco-conception, la rentabilite n'est pas prise en compte systematiquement. 12 entreprises accompagnees pour mettre en place un suivi du produit tout au long du cycle de vie. Manque de formation dans l'eco-conception.

Nos incitations actuelles peuvent aller vers des services d'eco-conception.

Politique d'eco-etiquetages plus precise, plus ambitieuses pour informer les consommateurs de maniere plus systematiques.

Eco-conception : problemes d'accès aux connaissances techniques/technologies qui ne sont pas toujours disponible.

L'Etat peut aider les entreprises a adopter des pratiques d'eco-conception. Efforts d'export : exigences a l'export sont challenging. Il faut soutenir les pays pour repondre a la demande nationale + ambition internationale.

Troisième question : *quel rôle le PNUE, l'ONU et la communauté internationale devraient-ils jouer pour combler les lacunes et les défis qui ont été abordés ?*

Mauritius, Dr V Dookhun : Le rôle du PNUE est de faciliter la coopération nord-sud, en fournissant de la formation, un soutien financier pour la recherche à long terme et le renforcement des capacités des professionnels et des formateurs.

Ferdinand Sansan POODA : Le PNUE doit permettre la création d'une base de données fiable sur l'environnement et une plaque forme de partage d'information pour les acteurs qui travail pour la protection de l'environnement.

Corine Moloye : Le soutien financier pour la sensibilisation des méthodes de productions

Wolfgang SANOU : Le PNUE, pourrait déjà faciliter l'appui à l'élaboration ou à la relecture des politiques de promotion des produits et services innovants en liens avec le vert.

Appui Financier.

PNUE : réglementations sur la production pour pouvoir exporter les produits.

Comment aider le secteur prive à capter les financements + intérêt des banques commerciales à soutenir des initiative vertes (gestion des risques pour les investissements verts).

Transitions vers le DD passe par le renforcement du cadre règlementaire + outils + actions pilotes.

Etude de base pour des thématique. Ex : CEA appuie une étude sur la croissance verte et les emplois verts. Permettent déclarer la décision politique.

Guide sur les achats publics durables : support des NU pour s'assurer qu'il est complet.

BIT appuie les politiques d'emplois verts en Côte d'Ivoire à travers des études.

Recycler les pneus usagés pour des équipements sportifs. Très difficile accéder à des marchés. Normes internationales ne permettent pas à ces initiatives de s'exporter. EN ont besoin de bénéficier d'un appui pour mettre les normes nationales à la hauteur des normes internationales.

Outils et instruments : NU a une hauteur d'esprit sur les outils existant pour les mettre à disposition des pays.

Support pour une meilleure mise en œuvre des plans nationaux.

Synergie public/privé.

Aide à l'expertise pour aligner les normes nationales aux normes internationales.

Rôle du PNUE : appui technique + financier.

Programmes de formation comme le programme Switch Med pour soutenir les jeunes qui veulent s'investir dans les initiatives vertes.

Algérie : actions de démonstrations sont importantes pour améliorer la visibilité des actions sur les CPD. Pour plus d'intérêt des bailleurs de fonds. Encourager l'entrepreneuriat vert.